

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. — II Offices de l'Eglise. — III Titulaires d'églises paroissiales. — IV Prières des Quarante-Heures. — V Retraite sacerdotale mensuelle. — VI Correspondance romaine. — VII Société d'une messe. — VIII Union Saint-Jean. — IX Ordinations. — X Aux prières. — XI Le congrès fédéral de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française. — XII Apostolat de la prière.

AU PRONE

Le dimanche, 14 juillet

On annonce :

Dans les églises paroissiales dédiées à saint Jacques, la solennité anticipée de sainte Anne.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 14 juillet

LES DIVERS OFFICES DE CE JOUR :

La fête de la Dédicace que nous célébrons en ce jour est destinée à nous rappeler la touchante et instructive cérémonie par laquelle une église est consacrée au culte d'une manière définitive. La marque sensible de protection que Dieu donna aux Juifs dans le temple de Jérusalem par le nuage dont il couvrit le tabernacle, comme l'assurance que Jésus-Christ nous donne dans l'Evangile, qu'il réside réellement dans nos églises, ne doivent-elles pas nous donner une haute idée de nos églises ? Peut-on montrer pour elles trop de respect ? Peut-on être trop généreux lorsqu'il s'agit de d'élever, ou d'entretenir, ou d'orner, à l'occasion des fêtes, ces maisons de Dieu ? Mais, du moins, si l'on manque des moyens pour les rendre dignes de la souveraine Majesté, il ne coûte rien de n'y paraître qu'avec un grand respect, d'y garder une attitude pieuse et de ne pas transformer ces églises en lieu d'exhibition de toilettes, ou en poste d'observation. L'église est un lieu saint, et l'on doit dès lors n'y paraître qu'avec des intentions pures et droites, dont on n'aura pas à rougir en présence de son maître. Mais cette église nous rappelle aussi que nos corps sont eux-mêmes de véritables temples vivants que le Saint-Esprit daigne habiter. Il ne faut donc pas laisser passer ce jour sans nous rappeler la dédicace qui en a été faite dans le baptême et que nous avons solennellement et avec connaissance renouvelée à l'occasion de la première communion, et bien souvent peut-

être depuis, dans des moments de particulière ferveur. Ayons toujours pour ce temple particulier le respect que nous professons envers les choses saintes, gardons-nous de le souiller par le péché, efforçons-nous de l'orner par la pratique des vertus. " Consacrons à Dieu tout de nouveau, dit saint Jean-Baptiste de la Salle, le temple de notre âme, en lui sacrifiant notre cœur et toutes nos volontés ".

On commence aujourd'hui la fête de saint Henri, surnommé le Pieux, duc de Bavière, puis empereur d'Allemagne. Saint Wolfgang, évêque de Ratisbonne (en Bavière), son parrain, l'éleva dans les sentiments de la piété chrétienne et dans la pratique des vertus qui font les grands princes et les grands saints. La mort de son parrain ne changea rien dans la conduite du jeune duc. Sa piété augmenta de jour en jour et devint bientôt l'objet de l'admiration générale. Il n'entreprenait rien sans consulter et prier Dieu. Devenu empereur d'Allemagne, il convoqua une assemblée des évêques pour régler la discipline ecclésiastique de son empire. Il fonda des monastères et érigea des évêchés. Il éteignit à Rome le schisme de l'antipape Grégoire et établit Boniface VII sur le trône de saint Pierre. Sa fermeté pleine de sagesse étouffa quatre fois la révolte de divers seigneurs allemands, mais sa charité leur fit chaque fois grâce de la vie. D'un commun accord avec sa sainte épouse Cunégonde, il conserva une perpétuelle virginité. Il ne garda jamais à la cour impériale les flatteurs, si communs en ces lieux, et il combla de grâces ceux qui le reprenaient d'un défaut. Dans tout son règne, il n'eut pas d'autre but que de procurer le bien des sujets. Il mourut le 15 juillet, âgé de 52 ans. Ses reliques sont conservées à Bamberg (Bavière). Il fut canonisé vingt-cinq ans après sa mort.

20 DISPOSITION DE CES DIVERS OFFICES :

Fête de la DÉDICACE DES ÉGLISES, double de 1^e cl. avec oct. ; mém. du 8^e dim. ; à la secrète de la fête, on omet les mots entre parenthèses dans les églises qui ne sont pas consacrées ; préf. de la Trinité ; Ev. du dim. à la fin. — Aux II vèpres, mém. de saint Henri et du dim.

Dans les églises consacrées on allume en ce jour douze cierges fixés aux murailles à l'endroit où l'évêque, dans la cérémonie de la consécration, a fait les onctions avec le saint chrême. Ces cierges ne sont pas allumés dans les églises qui ne sont pas consacrées, mais seulement bénites. On peut aussi allumer ces cierges au jour octave, dimanche prochain, mais ce n'est pas la coutume. Ces cierges symbolisent Jésus-Christ qui est par sa doctrine et la sainte pratique de la vertu chrétienne, la lumière du monde (1).

(1) Ceux qui voudraient connaître les diverses cérémonies de la consécration d'une église pourront se procurer la brochure suivante qui vient d'être publiée : *Cérémonies de la consécration d'une église à l'usage des fidèles, avec un commentaire littéral, historique et mystique, par l'abbé Joseph Saint-Denis, brochure in-18o étroit, de plus de 100 p. ; \$0.15 l'unité.*

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 21 juillet

Dans les églises paroissiales de Saint-Jacques-le-Majeur on anticipe, en ce dimanche la solennité de Sainte-Anne, afin de faire celle de Saint-Jacques; le 28.

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Du 15 juillet, saint Henri (Montréal); du 16 juillet, N.-D. du Mont-Carmel (desserte de Lacolle); du 19 juillet, saint Vincent de Paul (Montréal et Ile Jésus); du 20 juillet, sainte Marguerite (Lac Masson).

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Du 16 juillet, N.-D. du Mont-Carmel (Duhamel); du 18 juillet, saint Camille (Farrelton); du 20 juillet, saint Emile (Suffolk).

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Du 16 juillet, N.-D. du Mont-Carmel (Valmont); du 17 juillet, saint Alexis.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Du 18 juillet, saint Camille (Cookshire); de ce jour, sainte Praxède (Brompton).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Du 18 juillet, saint Frédéric (Drummondville).

DIOCÈSE DE PEMBROKE. — Du 15 juillet, saint Henri (Boissonnault); du 16 juillet, N.-D. du Mont-Carmel (Gower Point ou La Passe).

DIOCÈSE DE JOLIETTE. — Du 15 juillet, saint Henri (Mascouche); du 17 juillet, saint Alexis. J. S.

Prières des Quarante-Heures

VENDREDI,	12	JUILLET	—	Sault-au-Récollet.
DIMANCHE,	14	"	—	Côte Saint-Paul.
MARDI	16	"	—	Lacolle.
JEUDI,	18	"	—	Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson.

RETRAITE SACERDOTALE MENSUELLE

Mercredi, 10 juillet, au grand-séminaire

Les exercices communs de la retraite mensuelle pour le clergé du diocèse de Montréal se font chaque deuxième mercredi du mois, au grand-séminaire. Ils auront lieu cette semaine le 10 et commenceront à 2 heures précises. Ils comprennent la récitation des vêpres et complies, la préparation à la mort et une instruction suivie de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Tous les prêtres sont invités à suivre ces exercices.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 12 juin 1907.

VRAIMENT quand l'été bat son plein et que les rayons du soleil inondent la campagne romaine il est bien difficile d'aligner une chronique quelconque. Il fait trop chaud. Mais on pourrait encore vaincre cette paresse que l'on a désignée sous le joli nom de *far niente*, si l'on avait quelque chose à dire. Malheureusement le *far niente* est général et la politique ecclésiastique chôme presque complètement. Essayons tout de même.

— On a dit bien des fois que les agences télégraphiques internationales sont dans les mains des gouvernements juifs et franc-maçons. Elles font un triage habile des nouvelles et ne transmettent pas, ou transmettent mal, celles qui sont favorables à l'Église. Par contre le moindre incident, si minuscule qu'il soit, qui est dans le sens des gouvernements, de la franc-maçonnerie ou des juifs, est immédiatement télégraphié à tous les coins de l'horizon avec un luxe de détails dont on ne comprend pas la nécessité. Nous venons d'en avoir un nouvel exemple à propos des faits de Montpellier, où un grand *meeting* a réuni dans une seule ville près de 800,000 personnes. Cette manifestation de la misère était contraire au gouvernement français qui n'a rien fait pour soulager la crise viticole dont souffre le midi de la France ; elle devait donc lui déplaire, d'autant plus que l'on pouvait reprocher à un franc-maçon de marque d'avoir favorisé, soutenu, épaulé, défendu les fraudeurs qui font du vin où n'entre pas une grappe de raisin, mais où toutes les substances que peut inventer la chimie ont droit de cité. Un seul journal, le *Corriere d'Italia*, feuille catholique de Rome, avait envoyé un représentant au *meeting*, et le soir publiait trois colonnes de dépêches que les autres journaux se gardaient bien de reproduire. Un télégramme de

quelques lignes disant que tout s'était bien passé, que le gouvernement prenait des mesures pour enrayer la crise viticole, et c'était tout. Jamais conspiration du silence n'avait été mieux ourdie pour empêcher la nouvelle si grave d'avoir sa répercussion à l'étranger.

— On peut voir au Salon des artistes français, à Paris, un buste de Pie X exécuté par M. Pallez, et qui aurait ce mérite d'être le seul fait avec pose. Je n'ai point vu le buste en question, mais la revue *Rome* (de la *Bonne Presse*) ne pouvait laisser passer cette actualité, et elle y consacre un article avec plusieurs illustrations très bien réussies, comme d'ailleurs tout ce que l'on trouve en ce genre dans cette revue. Une des photographies nous montre le sculpteur mettant la dernière main à son œuvre, et le buste est très ressemblant ; c'est Pie X dans une de ces attitudes qui lui sont familières. Tournez la page ; elle vous montre le buste complètement achevé, tel qu'il est au Salon ; et, à votre grande surprise, les traits vous rappellent plus Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, que Pie X. Ne serait-ce la largeur et l'épatement du nez caractéristique de Pie X, il semblerait qu'aucun doute n'est possible. Mystère de la photographie.

— On sait que saint Léonard de Port-Maurice fut l'instigateur du chemin de la croix au Colysée, et que pendant cent-vingt ans tous les pieux pèlerins ne manquaient pas de le faire en union avec les milliers de martyrs qui avaient arrosé cette arène de leur sang. Au centre de l'ellipse de l'arène se dressait une gigantesque croix de bois pour consacrer les souffrances des chrétiens en les unissant à celles de leur divin chef ; et les pèlerins, après avoir fait leur chemin de croix devant des stations qui furent détruites après 1870, ne manquaient pas de s'agenouiller devant la grande croix de bois et de l'embrasser avec amour. Quand le gouvernement italien voulut, sous prétexte d'archéologie, détruire ces stations, Pie IX fit

enlever cette croix de bois ; et, comme une relique de la piété séculaire des fidèles, la fit porter dans les magasins de la Floreria où elle est restée jusqu'à ces jours derniers. Pie X a décidé de la rendre à la vénération des fidèles. Le 3 mai, jour de l'invention de la sainte Croix, il l'a fait transporter à l'église de Sainte-Anastasie située aux pieds du Palatin. On l'a mise contre la muraille à gauche de l'entrée. Et tous les fidèles peuvent maintenant vénérer cette relique de la dévotion de leurs ancêtres, et lui demander la continuation des grâces si nombreuses dont elle avait été le canal.

— Il ne faut pas croire que toutes les causes de confirmation du culte qui se présentent à la Congrégation des Rites, reçoivent un accueil favorable. Le 14 mai, par exemple, on avait porté à la Congrégation une demande de confirmation du culte de la Bienheureuse Natalie, tertiaire de la Merci, morte le 4 juillet 1355. Mais la Congrégation devant vérifier que la sainte avait été cent ans avant les décrets d'Urbain VIII (1634) en possession de ce culte, et l'avait toujours eu depuis sans interruption, n'a point trouvé dans le procès qui lui avait été soumis les éléments d'un verdict favorable, et la cause a subi, non pas un *Negative*, mais un *Dilata*. Cela veut dire que la postulation doit s'efforcer de recueillir de nouveaux documents pour démontrer l'existence des deux points dont on vient de parler.

— Divers a été le sort de la cause de confirmation du culte rendu au Bienheureux Benoit Firidolf Ricasoli, moine de Vallombreuse et ermite au dixième siècle. Il appartenait à la noble famille des Ricasoli. Tout jeune il entra dans un monastère de Vallombreuse, fondé par saint Jean-Gualbert, et là commença par se mettre sous la discipline et conduite du célèbre abbé Azzo. Sur ses conseils et désireux d'une vie plus parfaite, il se retira sur une montagne voisine où il vécut en solitaire, ne sortant de sa retraite que les fêtes les plus solen-

nelles pour célébrer les saints mystères et converser avec ses frères. Dans un de ses derniers entretiens, connaissant que sa fin était proche, il les encouragea à persévérer dans la religion, et laissa cette belle définition de la vie solitaire : « la vie du moine ne doit être qu'une continuelle préparation à la mort ». Il mourut en 1007. Des prodiges firent immédiatement connaître la sainteté de Benoit ; et, parmi ceux qui eurent lieu alors, on parle d'une gerbe de lys qui en plein hiver avait germé dans sa bouche pendant le transport funèbre qui avait lieu le 20 janvier. La dévotion populaire ne cessa de l'invoquer ; et quand, le 20 mai 1430, on fit la reconnaissance du corps du Serviteur de Dieu, on le trouva, non seulement sans corruption, mais exhalant une agréable odeur, et de sa bouche s'échappait une tige de lys plus blanc que la neige.

— Il ne fut pas difficile au postulateur de prouver la perpétuité du culte rendu au Bienheureux Benoit, et le Souverain-Pontife vint de le confirmer authentiquement.

DON ALESSANDRO.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, 1 juillet 1907.

M. l'abbé Emile-Edouard Pepin, ancien curé de Lacolle, décédé hier à Saint-Jean, était membre de la Société d'une Messe.

EMILE ROY, chan., *chancelier*.

UNION SAINT-JEAN

Archevêché de Montréal, 3 juillet 1907.

M. l'abbé Emile-Edouard Pepin, décédé le 1er juillet à Saint-Jean, était membre de la *Section d'une Messe* de l'Union Saint-Jean.

G. DAUTH, ch.

Secrétaire de l'Union Saint-Jean.

ORDINATIONS

DIMANCHE le 30 juin, dans une chapelle de la cathédrale, Sa Grandeur Mgr Zotique Racicot, évêque de Pogle et auxiliaire de Mgr l'archevêque de Montréal, a fait les ordinations suivantes :

Tonsurés

Pour le diocèse d'Ogdensburg : M. W.-F. Curran.

Minorés

Pour le diocèse d'Ogdensburg : M. W.-F. Curran ;

Pour le diocèse de Saint-Boniface : M. A.-J. Dufresne.

Sous-diacres

Pour le diocèse de Pembroke : M. J.-O. Beaudry ;

Pour la Congrégation de Saint Croix : M. J.-B. Beaulieu.

Diacres

Pour le diocèse d'Oregon City : M. C. Raymond ;

Pour la Compagnie de Jésus : MM. G. Jean, S. Bellavance, J. Hayes ;

Pour la Congrégation de Sainte Croix : M. Kellet.

Prêtres

Pour le diocèse de Montréal : MM. C. Berthiaume, E. Dubois, H. Lecompte, E. Paré ;

Pour le diocèse de Grand Rapids : M. A. Stastakowski ;

Pour le diocèse d'Ottawa : M. P.-E. Coursol ;

Pour le diocèse de Boston : M. Henry Scott.

AUX PRIERES

M. l'abbé Emile-Edouard Pepin, décédé à Saint-Jean.

Sœur Catherine, née Amanda Manseau, professe vocale, des Sœurs de la Charité de la Providence, décédée à Saint-Martin du Lac Wabaskaw, Alberta.

Sœur Saint-Ildefonse, née Esther Gendron, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

LE CONGRES DU CONSEIL FEDERAL
DE
L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE
CANADIENNE-FRANCAISE

NOUS avons eu, à Montréal, le dimanche, 30 juin, le congrès du conseil fédéral de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne française. Des délégués officiels des groupes ou cercles existant dans la Province — une quarantaine environ — accompagnés de quelques amis, formant au total une élite de 120 à 130 jeunes gens, ont pris part, après s'être recueillis sous le regard de Dieu, dans le sanctuaire de Notre-Dame-de-Lourdes, aux trois séances du congrès, l'une dans la matinée, l'autre l'après-midi, et la dernière dans la soirée.

Mgr l'archevêque, et avec lui plusieurs prêtres, assistaient aux délibérations de tous ces braves jeunes gens ; et, si l'on nous permet une appréciation d'ensemble, nous dirons volontiers que la sincérité des professions de foi, la vivacité des sentiments patriotiques et même l'ardeur de parole et le feu parfois très vif de la discussion ont parfaitement établi une foi de plus que la générosité d'âme et la fierté du sang ne font pas défaut à nos cadets :

*Ils sont jeunes, c'est vrai, mais aux âmes bien nées
La valeur n'attend pas le nombre des années.....*

* * *

C'est au pied des autels que l'on se réunit d'abord. Mgr l'archevêque, assisté de M. le chanoine Dauth, vice recteur de l'Université Laval, et de M. l'abbé Perrier, visiteur-général des Ecoles à Montréal, offrit lui-même le saint sacrifice de la

messe. Les délégués de l'A. C. J. C., comme ils disent, y communièrent, pour aller bientôt déjeuner avec Monseigneur dans les salles de l'Université Laval.

Pendant cette messe, Mgr Bruchési adressa aux chers jeunes gens une très vivante et très pratique allocution.

« Mes chers amis, disait-il en substance, au sortir de ma visite pastorale et après les heures consolantes passées au milieu des populations si pleines de foi de nos campagnes, je ne pouvais trouver mieux, pour la célébration de la fête de saint Paul, mon patron, que cette visite de père et d'ami que je fais en ce moment à l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne française. « Vous êtes mes amis » : c'est ainsi que parlait récemment Pie X aux représentants de la jeunesse catholique française, c'est ainsi que, jadis, Jésus parlait à ses apôtres : *Vos dixi amicos*. Je fais miennes leurs paroles. Vous êtes tous mes amis, et vous qui êtes mes diocésains, et vous qui le devenez pour un jour ».

« Cette chapelle de Lourdes, où nous sommes, est un lieu privilégié. Soyez les bienvenus dans la chapelle comme dans la ville de Marie ! »

« De même que je vous ai bénis aux jours de votre naissance comme association, encore je vous bénis. Comme ces industriels, qui sont soucieux de bien connaître leurs affaires, vous venez examiner les vôtres, enquêter sur l'état de vos œuvres, compter vos recrues, voir où vous en êtes ? Vous venez vous concerter, vous entendre, pour faire mieux encore, si possible, au service de la vérité, de l'Eglise et de la patrie ? C'est très bien ».

« Votre programme tient dans votre motto : Prière, Action, Etude ? C'est magnifique ! »

« Comme le voulait Léon XIII, aimez le rosaire, soyez fidèles au chapelet, et, comme le veut Pie X, pratiquez la communion fréquente : voilà pour la prière. Dans vos cercles, en

parlant ou en écrivant, occupez-vous des questions sociales, si intéressantes et si actuelles toujours ; ne négligez pas non plus les importantes et vitales questions de l'apologétique, il nous faut des hommes qui sachent donner le pourquoi de leur foi : voilà pour l'étude. Soyez tempérants, soyez moraux, prenez garde « à la fièvre des grands centres » ; faites la guerre aux mauvaises revues, aux cartes postales trop libres, aux pièces de théâtre risquées, aux bibliothèques et aux journaux, où vous apercevez le danger : voilà pour l'action ».

« Maintenant, vous allez délibérer et discuter ensemble. Je ne vous dis qu'un mot : *Pax vobis*, que la paix soit avec vous. Certains incidents — qui sont plutôt des malentendus et non pas des divisions — ont récemment attiré l'attention, provoqué des polémiques. Oublions, mes amis, toutes les petites discussions qu'a pu causer même le désir de faire le bien, mais par des moyens différents. Pie X disait récemment de certains jeunes gens : « ils me causent des inquiétudes ». Soyez bien soumis à ceux qui ont autorité pour commander ; ne leur donnez pas d'inquiétude ! Sachez faire des sacrifices d'opinion dans les choses qui sont *secondaires* et qui ne sont pas, à proprement parler, comprises dans le programme de l'Eglise ».

« Mes amis, pratiquez la charité, aimez-vous ! C'était la note caractéristique des premiers chrétiens. Ce l'est encore, pour tous ceux qui veulent leur ressembler. Allez donc délibérer, mais d'abord, devant Dieu et pour Dieu, aimez-vous ! Je vous le demande comme évêque, comme votre père et comme votre ami ».

* * *

A onze heures moins le quart, dans l'une des salles de l'Université Laval, après la prière qui fut récitée par le Révérend Père Hermas Lalande, s. j., aumônier-directeur-général, le président de l'A. C. J. C., M. Antonio Perrault, avocat, en

présence de Mgr l'archevêque, de plusieurs prêtres et de tous les congressistes, ouvrait les délibérations du conseil par un discours vraiment distingué, solide et pondéré.

Ayant rendu hommage tout d'abord à la bienveillance avec laquelle l'Université accordait à tous l'hospitalité, il parla du but de l'œuvre et de la vie propre aux différents cercles : cercles de collège, cercles à l'université, cercles dans le monde de la vie publique. Tous, par des moyens variés, selon les milieux où ils fonctionnent, tendent au même but : accroître l'influence du catholicisme et procurer la prospérité du pays. Avant tout, puisqu'il s'agit ici d'œuvres de jeunesse, c'est à un travail de formation et de préparation que les membres de l'A. C. J. C. doivent s'appliquer. Et, la meilleure façon de se préparer à la défense de sa foi, c'est d'abord de la vivre. L'on a appelé cela de *l'apologétique vivante* : mot magnifique, que l'orateur explique en rappelant que le catholicisme doit rayonner de l'intérieur à l'extérieur, du fond des âmes aux œuvres, puisque, dit-il, pour défendre sa foi et sa race il faut être soi-même, par la sincérité de sa foi, par la pureté de ses mœurs et par l'amour de son pays, une force.

Et M. Perrault, prenant exemple sur les succès sérieux et constants que le *Centre* allemand a remportés, depuis la célèbre assemblée de Mayence en 1848, pour la défense de la foi, fait voir que ces soldats de Dieu ont d'abord donné au monde le spectacle d'une vie digne et chrétienne ; puis, par des moyens plus *persuasifs* que *militants*, plus *diffusifs* que *provocants*, et plus *pacifiques* que *polémiques*, — les mots sont de M. Georges Goyau — ils sont devenus, comme groupe, la première force sociale du puissant empire teuton.

L'application était facile à faire.

Avant de reprendre son siège, le jeune président salua, avec une chaleur d'émotion communicative, le souvenir d'un disparu de l'année, feu Armand Dugas, qui fut un fervent de

l'A.
nou
Die
de n
l'A.

N
vivi
sec
des
de l
son
la
un
da
il
noi
hu
teu
du

(
ar
mi
pa
ex
le
l'e
qu
le

l'Association, et il termina par cet appel éloquent : « Hâtons-nous, camarades, de faire œuvre utile, la vie passe vite. Pour Dieu, pour la race, par la fermeté de nos actes et par l'oubli de nos petites misères, en avant ! Longue vie et prospérité à l'A. C. J. C. »

* * *

Nous regrettons de ne pouvoir que signaler en bloc les vivants et intéressants « rapports », dont, tour à tour, M. le secrétaire-général, M. le trésorier-général et MM. les délégués des groupes nous ont donné lecture. C'était varié, plein de faits, nourri d'idées, souvent gentiment assaisonné, et, en somme, tout brillant de promesse pour l'avenir. A la sortie de la *messe des enfants* de l'une de nos grandes églises à Montréal, un citoyen émerveillé de leur nombre disait un jour : « Pas de danger, la patrie ne périra pas ! » A entendre nos congressistes, il aurait sans doute proclamé qu'il n'y a pas trop de risques non plus à courir pour les luttes futures de la plume, du *husting* et de la tribune. Nous avons toute une pléiade d'orateurs catholiques qui se préparent : ils ont de la voix, ils ont du geste, ils ont de l'action, et, surtout, ils ont du cœur.

* * *

C'est précisément parce qu'ils ont du cœur et qu'ils sont ardents, nos jeunes amis, que, quand ils ne pensent pas de la même façon, par exemple sur une question libre, ils ne sont pas enclins à se trop ménager ni à mettre dans le débat un excès de formes. La discussion prend vite un tour animé et les modérateurs eux-mêmes se sentent comme entraînés dans l'engrenage, Dieu sait pourtant, avec quelle pureté et avec quelle sincérité d'intention !

A plusieurs reprises, Mgr l'archevêque, qui assista à toutes les séances et jusqu'à la dernière minute, intervint amicale-

ment. Sans léser en rien le droit à la libre discussion, il lui appartenait de fixer certains points regardant soit la régie interne de cette association catholique, qui a son centre à Montréal, soit encore les conséquences graves que pourraient avoir des décisions insuffisamment mûries.

C'est ainsi que Sa Grandeur fut amenée à préciser que l'aumônier d'une association catholique ne doit pas être nommé par les membres de cette association à la pluralité des voix, ou par le conseil d'administration, mais bien par l'autorité diocésaine. « J'ai été très heureux, disait Monseigneur, de confier aux Pères de la Compagnie de Jésus votre belle association, et je rends hommage très volontiers à leur zèle et à leur dévouement ; mais il reste certain quand même, que, selon les circonstances, je suis toujours en droit de désigner qui je voudrai comme aumônier-directeur. C'est un droit d'évêque que, ni pour moi, ni pour mes successeurs, je ne puis me permettre d'aliéner ».

A propos du drapeau Carillon-Sacré-Cœur, que beaucoup auraient voulu voir accepter comme le drapeau de l'A. C. J. C., Mgr l'archevêque, tout en reconnaissant les bonnes intentions et tout en appréciant le zèle des amis de cette cause (1), n'en conseilla pas moins une prudente réserve.

(1) Il ne fut pas question pour les membres de l'A. C. J. C., de choisir le Carillon-Sacré-Cœur comme drapeau *national*, ainsi que l'ont dit certains journaux. Du reste, Monseigneur, tout en admettant et en proclamant, même plus d'une fois, que c'était là une question libre, ne cacha pas sa manière de voir au sujet de ce mouvement. Est-il convenable de voir un drapeau qui doit être arboré partout — car où ne le met-on pas, le drapeau national ? — porter l'effigie du Sacré-Cœur ? Y a-t-il chance sérieuse que *tout le peuple* accepte jamais un drapeau aujourd'hui tant discuté ? Question captivante, sans doute, intéressante et passionnante, parcequ'elle fait vibrer au cœur les plus nobles sentiments, question libre, au reste, disait Monseigneur, mais faut-il vraiment lui donner tant d'importance ?

Ce drapeau, joli en soi, nous en convenons, ayant été dans la presse et ailleurs l'objet de tant de discussions, les jeunes gens eux-mêmes, ils l'ont bien fait voir, entretenant à son sujet des opinions fort diverses, et la question en elle-même étant après tout d'importance secondaire, puisque évidemment il ne s'agit en cela ni de dogme ni de morale, on ne voit pas bien en effet pourquoi une majorité l'adopterait en risquant d'introduire avec lui, au sein de l'A. C. J. C., un brandon de discorde, dont le feu ne pourrait s'éteindre que bien difficilement. Quoiqu'il en soit, on s'arrêta à l'idée de réfléchir encore.....

* * *

La dernière séance du conseil fédéral, la plus animée, se termina le soir, à onze heures passées. Nous le répétons, l'ardeur même de toutes ces intéressantes discussions et l'esprit de déférence, auquel on arrivait toujours en fin de compte, établissent que l'A. C. J. C. est une association pleine de vie, de santé et de force, mais une association catholique, qui a souci de vivre sous le contrôle des autorités constituées. Sous la direction éclairée des évêques et des aumôniers chargés de les représenter, nos chers jeunes gens peuvent faire beaucoup pour la vérité, pour Dieu et pour la patrie. Nous comptons qu'ils se souviendront toujours qu'il ne sert de rien de faire de grands pas en-dehors de la voie, comme parle le psalmiste : *magni passus extra viam*. Au besoin, l'exemple du *Sillon* et des sillonnistes, qu'on leur a rappelé dimanche, pourra les mettre sur leurs gardes. En attendant, nous constatons avec joie qu'ils ont du sang au cœur et de la chaleur à l'âme. S'il n'en faut pas trop, il en faut tout de même ! Car, comme disait un sage, les grandes pensées viennent du cœur.

* * *

Le bureau du conseil central pour l'année 1907-1908 est ainsi constitué : Antonio Perrault, président ; Joseph Versailles, premier vice-président ; Adélarde Leduc, second vice-président ; Eugène-A. Angers, secrétaire ; Georges Baril, secrétaire-correspondant provisoire ; Félix Durocher, secrétaire-correspondant ; Edmond Hurtubise, trésorier.

M. le secrétaire Angers et M. le trésorier Hurtubise, déjà en charge, ainsi que le président et ses deux assistants, depuis un an, avaient donné lecture au congrès de rapports qui ont été particulièrement remarquables. Notre présent compte-rendu déjà trop long ne nous permet pas d'insister.

Sur sa liste d'honneur, après les noms de Nos Seigneurs les archevêques et évêques de la Province, et avec celui de M. le Comte de Mun et celui de M. Henri Bourassa, l'A. C. J. C. a mis le nom de M. le chanoine Dauth, vice-recteur de l'Université Laval.

APOSTOLAT DE LA PRIERE

INTENTION GENERALE POUR LE MOIS DE JUILLET 1907

Approuvée et bénie par Pie X

LES AMES EN ETAT DE PECHE MORTEL

PRIERE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour que vous daigniez convertir les âmes en état de péché mortel.

Résolution apostolique : Par nos prières et les industries de notre zèle travailler à la conversion des pécheurs.